



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC/Réception des soumissions -
TPSGC

11 Laurier St./11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau
Quebec
K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**Revision to a Request for Supply
Arrangement - Révision à une demande
pour un arrangement en matière
d'approvisionnement**

The referenced document is hereby revised; unless
otherwise indicated, all other terms and conditions of
the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf
indication contraire, les modalités de l'invitation
demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Online Professional Services Division/Division des
services professionnels en ligne
Terrasses de la Chaudière 5th Floor
Terrasses de la Chaudière 5e étage
10 Wellington Street,
10, rue Wellington,
Gatineau
Quebec
K1A 0S5

Title - Sujet Méthode d'approv. ProService	
Solicitation No. - N° de l'invitation E60ZT-180024/C	Date 2020-06-30
Client Reference No. - N° de référence du client 20180024	Amendment No. - N° modif. 005
File No. - N° de dossier 002zt.E60ZT-180024	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$ZT-002-33463	
Date of Original Request for Supply Arrangement 2018-04-13 Date de demande pour un arrangement en matière d'app. originale	
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2100-01-01	Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Viner, Celine	Buyer Id - Id de l'acheteur 002zt
Telephone No. - N° de téléphone (613) 858-7504 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Delivery Required - Livraison exigée	
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	
Security - Sécurité This revision does not change the security requirements of the solicitation. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de l'invitation.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Acknowledgement copy required	Yes - Oui	No - Non
Accusé de réception requis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer. Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.		
Signature	Date	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
For the Minister - Pour le Ministre		

N° de l'arrangement - Supply Arrangement No.
E60ZT-180024/C

N° de la modif. - Amd. No.
005

Id de l'acheteur - Buyer ID
00ZZT

N° de réf. du client - Client Ref. No.
E60ZT-180024/C

N° du dossier - File No.
00ZZT. E60ZT-180024/C

FMS No/ N° VME - CCC No/N° CCC

Raisons de la modification:

À compter du 1^{er} juillet 2020 - supprimer la référence à l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et insérer l'Accord de libre-échange Canada - Corée (ALECC).

1. Modifier la PARTIE 1- SOMMAIRE GÉNÉRAL, point 1. Sommaire

Supprimer:

1. Sommaire

La présente demande de soumissions de demande d'arrangements en matière d'approvisionnement (DAMA) pour ProServices vise à satisfaire les besoins du gouvernement du Canada en matière de prestation de services professionnels d'une valeur inférieure au seuil de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). L'outil ProServices est la méthode d'approvisionnement obligatoire offrant aux clients ministères fédéraux partout au Canada la flexibilité d'accorder un contrat à un fournisseur pré-qualifié pour des besoins d'une valeur inférieure à 25 000 \$ (incluant les taxes) ou de soumettre à un processus concurrentiel d'une valeur jusqu'au seuil de l'ALENA aux fournisseurs pré-qualifiés.

Les changements touchant la méthode d'approvisionnement de ProServices sont mis en œuvre dans le cadre de la présente demande de soumissions. On rappelle aux soumissionnaires l'importance de lire ce document dans son intégralité, ainsi que tout document incorporé par renvoi. En déposant une soumission, les soumissionnaires reconnaissent qu'ils sont d'accord avec le processus et les modalités décrits dans la présente demande de soumissions.

Chaque soumission présentée en réponse à la présente demande de soumissions peut donner lieu à un arrangement en matière d'approvisionnement (AMA) de ProServices. Des arrangements en matière d'approvisionnement peuvent être émis sous l'un des numéros d'AMA suivants :

- E60ZT-180024
- E60ZT-180025
- E60ZT-180026
- E60ZT-180027
- E60ZT-180028
- E60ZT-180029

Les soumissionnaires en mesure de satisfaire aux exigences de la présente demande de soumissions sont invités à déposer une soumission.

Remarque : Le seuil de l'ALENA change tous les deux ans et peut être trouvé sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

La période de l'arrangement en matière d'approvisionnement débute à la date d'attribution jusqu'à ce que le Canada choisisse de lancer un nouvel appel d'offres pour l'arrangement en matière d'approvisionnement ou juge que l'arrangement en matière d'approvisionnement n'est plus nécessaire.

Insérer:

1. Sommaire

La présente demande de soumissions de demande d'arrangements en matière d'approvisionnement (DAMA) pour

N° de l'arrangement - Supply Arrangement No.
E60ZT-180024/C

N° de la modif. - Amd. No.
005

Id de l'acheteur - Buyer ID
00ZZT

N° de réf. du client - Client Ref. No.
E60ZT-180024/C

N° du dossier - File No.
00ZZT. E60ZT-180024/C

FMS No/ N° VME - CCC No/N° CCC

ProServices vise à satisfaire les besoins du gouvernement du Canada en matière de prestation de services professionnels d'une valeur inférieure au seuil de l'Accord de libre-échange Canada - Corée (ALECC). L'outil ProServices est la méthode d'approvisionnement obligatoire offrant aux clients ministères fédéraux partout au Canada la flexibilité d'accorder un contrat à un fournisseur pré-qualifié pour des besoins d'une valeur inférieure à 25 000 \$ (incluant les taxes) ou de soumettre à un processus concurrentiel d'une valeur jusqu'au seuil de l'ALECC aux fournisseurs pré-qualifiés.

Les changements touchant la méthode d'approvisionnement de ProServices sont mis en œuvre dans le cadre de la présente demande de soumissions. On rappelle aux soumissionnaires l'importance de lire ce document dans son intégralité, ainsi que tout document incorporé par renvoi. En déposant une soumission, les soumissionnaires reconnaissent qu'ils sont d'accord avec le processus et les modalités décrits dans la présente demande de soumissions.

Chaque soumission présentée en réponse à la présente demande de soumissions peut donner lieu à un arrangement en matière d'approvisionnement (AMA) de ProServices. Des arrangements en matière d'approvisionnement peuvent être émis sous l'un des numéros d'AMA suivants :

- E60ZT-180024
- E60ZT-180025
- E60ZT-180026
- E60ZT-180027
- E60ZT-180028
- E60ZT-180029

Les soumissionnaires en mesure de satisfaire aux exigences de la présente demande de soumissions sont invités à déposer une soumission.

Remarque : Le seuil de l'ALECC change tous les deux ans et peut être trouvé sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

La période de l'arrangement en matière d'approvisionnement débute à la date d'attribution jusqu'à ce que le Canada choisisse de lancer un nouvel appel d'offres pour l'arrangement en matière d'approvisionnement ou juge que l'arrangement en matière d'approvisionnement n'est plus nécessaire.

1. Modifier la PARTIE 6 – ARRANGEMENT EN MATIÈRE D'APPROVISIONNEMENT, DEMANDE DE SOUMISSIONS ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

A. Arrangement en matière d'approvisionnement

Supprimer :

1. Arrangement (volets et catégories)

L'outil ProServices est la méthode d'approvisionnement obligatoire pour les services professionnels dont la valeur est inférieure au seuil établi par l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). Les arrangements en matière d'approvisionnement (AMA) permettent à tous les ministères fédéraux d'être flexibles lors de l'octroi d'un contrat moins de 25 000 \$ à un fournisseur pré-qualifié, ou pour satisfaire aux besoins dont la valeur est inférieure au seuil établi par l'ALENA en invitant au moins deux (2) fournisseurs pré-qualifiés.

L'arrangement en matière d'approvisionnement couvre les travaux décrits dans les volets et catégories de ProServices qui se trouvent au lien suivant : [ProServices – volets et catégories](http://www.tpsgc-) (<http://www.tpsgc->

N° de l'arrangement - Supply Arrangement No.
E60ZT-180024/C

N° de la modif. - Amd. No.
005

Id de l'acheteur - Buyer ID
002ZT

N° de réf. du client - Client Ref. No.
E60ZT-180024/C

N° du dossier - File No.
002ZT. E60ZT-180024/C

FMS No/ N° VME - CCC No/N° CCC

pwgsc.gc.ca/app-acq/sp-ps/vltcat-strmcat-fra.html).

Les besoins pour les services de chaque fournisseur font partie de l'arrangement en matière d'approvisionnement de chaque fournisseur, joint à l'annexe A.

Insérer :

1. Arrangement (volets et catégories)

L'outil ProServices est la méthode d'approvisionnement obligatoire pour les services professionnels dont la valeur est inférieure au seuil établi par l'Accord de libre-échange Canada - Corée (ALECC). Les arrangements en matière d'approvisionnement (AMA) permettent à tous les ministères fédéraux d'être flexibles lors de l'octroi d'un contrat moins de 25 000 \$ à un fournisseur pré-qualifié, ou pour satisfaire aux besoins dont la valeur est inférieure au seuil établi par l'ALECC en invitant au moins deux (2) fournisseurs pré-qualifiés.

L'arrangement en matière d'approvisionnement couvre les travaux décrits dans les volets et catégories de ProServices qui se trouvent au lien suivant : [ProServices – volets et catégories \(http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/sp-ps/vltcat-strmcat-fra.html\)](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/sp-ps/vltcat-strmcat-fra.html).

Les besoins pour les services de chaque fournisseur font partie de l'arrangement en matière d'approvisionnement de chaque fournisseur, joint à l'annexe A.

Supprimer :

B. Demande de soumissions

2. Processus de demande de soumissions – Besoins dont la valeur est inférieure au seuil établi par l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA)

2.1 Soumissions

Les soumissions seront émises pour des besoins spécifiques dans le cadre de l'arrangement en matière d'approvisionnement auprès de fournisseurs détenteurs d'un arrangement en matière d'approvisionnement.

Besoins concurrentiels :

Un minimum de deux (2) fournisseurs doivent être invités par courriel par l'utilisateur d'un ministère fédéral à soumettre une proposition, soit :

- a. En sélectionnant le nom de deux fournisseurs dans le module « clients » de la liste des résultats de recherche du SSPC, ou
- b. En sélectionnant le nom d'un fournisseur dans le module « clients » de la liste des résultats de recherche du SSPC et en laissant la sélection du second fournisseur être choisi au hasard par le module « clients » du SSPC, ou
- c. En ne sélectionnant aucun nom de fournisseur et en laissant le module « clients » du SSPC sélectionner deux fournisseurs au hasard qui apparaîtra de la liste des résultats de recherche du SSPC.

N° de l'arrangement - Supply Arrangement No. E60ZT-180024/C	N° de la modif. - Amd. No. 005	Id de l'acheteur - Buyer ID 00ZZT
N° de réf. du client - Client Ref. No. E60ZT-180024/C	N° du dossier - File No. 00ZZT. E60ZT-180024/C	FMS No/ N° VME - CCC No/N° CCC

S'il y a moins de trois fournisseurs dans la région métropolitaine, le SSPC étendra automatiquement la recherche à l'échelle régionale. La valeur de toute soumission, au moment de la fin de la demande de soumissions, ne doit pas dépasser le seuil établi par l'Accord de libre-échange nord-américain (y compris les déplacements, les frais de subsistance, les modifications, toutes les taxes applicables, etc.).

Il incombe à l'autorité contractante de déterminer si des accords commerciaux s'appliqueront à leurs besoins en fonction de la valeur monétaire associée à leurs besoins (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-approvisionnements/section/1/25>). S'il est déterminé qu'un accord commercial s'applique à leurs besoins, l'autorité contractante préparera et publiera un avis de projet de marché bilingue sur Achats et Ventes pour un minimum de 5 jours civils.

Besoins dirigés :

Les utilisateurs d'un ministère fédéral peuvent conclure un marché avec un fournisseur apparaissant dans les résultats d'une recherche effectuée par un client dans le module « clients » du SSPC pour les contrats moins de 25 000 \$ (y compris les déplacements, les frais de subsistance, les modifications, toutes les taxes applicables, etc.), comme autorisé par le *Règlement sur les marchés de l'État*. Un tel marché peut être conclu lorsque l'agent des contrats estime rentable de le faire, et qu'il obtient toutes les approbations internes requises par son ministère.

2.2 Demande de soumissionner d'un fournisseur pré-qualifié

Si un fournisseur ProServices pré-qualifié non invité souhaite être invité à un processus de demande de propositions (DDP) ProServices pour un besoin évalué en deçà du seuil de l'ALENA mais auquel s'applique un autre accord commercial, il peut, à tout moment avant la date de clôture des soumissions publiées, communiquer avec l'autorité contractante pour demander une invitation. Une invitation lui sera envoyée à condition que :

- a) un accord commercial s'applique à leur besoin,
- b) le fournisseur pré-qualifié apparaît sur la liste de résultats de filtrage de recherche originale du système des services professionnels centralisés (SSPC) et
- c) si la demande de soumission n'entrave pas l'efficacité du processus d'achat.

Le Canada n'est pas tenu de prolonger la date de clôture des soumissions suite à une telle demande.

2.3 Période minimale pour l'envoi des soumissions

Selon les règles opérationnelles harmonisées, pour les marchés concurrentiels ne dépassant pas le seuil établi par l'ALENA, les soumissionnaires doivent avoir au moins cinq (5) jours civils pour soumettre une proposition. Pour les marchés dirigés (des contrats d'une valeur de moins de 25 000 \$, y compris les déplacements, les frais de subsistance, les modifications, toutes les taxes applicables, etc.), il appartient à l'utilisateur d'un ministère fédéral de déterminer le nombre minimum de jours.

2.4 Désignation des autorités contractantes

Un client qui a l'autorisation légale de passer des marchés peut choisir d'accorder des contrats dans le cadre du présent arrangement en matière d'approvisionnement dont la valeur est inférieure au seuil établi par l'ALENA (incluant les déplacements, les frais de subsistance, les modifications, toutes les taxes applicables, etc.).

N° de l'arrangement - Supply Arrangement No.
E60ZT-180024/C

N° de la modif. - Amd. No.
005

Id de l'acheteur - Buyer ID
002ZT

N° de réf. du client - Client Ref. No.
E60ZT-180024/C

N° du dossier - File No.
002ZT. E60ZT-180024/C

FMS No/ N° VME - CCC No/N° CCC

Insérer :

B. Demande de soumissions

2. Processus de demande de soumissions – Besoins dont la valeur est inférieure au seuil établi par l'Accord de libre-échange Canada - Corée (ALECC)

2.1 Soumissions

Les soumissions seront émises pour des besoins spécifiques dans le cadre de l'arrangement en matière d'approvisionnement auprès de fournisseurs détenteurs d'un arrangement en matière d'approvisionnement.

Besoins concurrentiels :

Un minimum de deux (2) fournisseurs doivent être invités par courriel par l'utilisateur d'un ministère fédéral à soumettre une proposition, soit :

- a. En sélectionnant le nom de deux fournisseurs dans le module « clients » de la liste des résultats de recherche du SSPC, ou
- b. En sélectionnant le nom d'un fournisseur dans le module « clients » de la liste des résultats de recherche du SSPC et en laissant la sélection du second fournisseur être choisi au hasard par le module « clients » du SSPC, ou
- c. En ne sélectionnant aucun nom de fournisseur et en laissant le module « clients » du SSPC sélectionner deux fournisseurs au hasard qui apparaîtra de la liste des résultats de recherche du SSPC.

S'il y a moins de trois fournisseurs dans la région métropolitaine, le SSPC étendra automatiquement la recherche à l'échelle régionale. La valeur de toute soumission, au moment de la fin de la demande de soumissions, ne doit pas dépasser le seuil établi par l'Accord de libre-échange Canada - Corée (y compris les déplacements, les frais de subsistance, les modifications, toutes les taxes applicables, etc.).

Il incombe à l'autorité contractante de déterminer si des accords commerciaux s'appliqueront à leurs besoins en fonction de la valeur monétaire associée à leurs besoins (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-approvisionnements/section/1/25>). S'il est déterminé qu'un accord commercial s'applique à leurs besoins, l'autorité contractante préparera et publiera un avis de projet de marché bilingue sur Achats et Ventes pour un minimum de 5 jours civils.

Besoins dirigés :

Les utilisateurs d'un ministère fédéral peuvent conclure un marché avec un fournisseur apparaissant dans les résultats d'une recherche effectuée par un client dans le module « clients » du SSPC pour les contrats moins de 25 000 \$ (y compris les déplacements, les frais de subsistance, les modifications, toutes les taxes applicables, etc.), comme autorisé par le *Règlement sur les marchés de l'État*. Un tel marché peut être conclu lorsque l'agent des contrats estime rentable de le faire, et qu'il obtient toutes les approbations internes requises par son ministère.

N° de l'arrangement - Supply Arrangement No.
E60ZT-180024/C

N° de la modif. - Amd. No.
005

Id de l'acheteur - Buyer ID
002ZT

N° de réf. du client - Client Ref. No.
E60ZT-180024/C

N° du dossier - File No.
002ZT. E60ZT-180024/C

FMS No/ N° VME - CCC No/N° CCC

2.2 Demande de soumissionner d'un fournisseur pré-qualifié

Si un fournisseur ProServices pré-qualifié non invité souhaite être invité à un processus de demande de propositions (DDP) ProServices pour un besoin évalué en deçà du seuil de l'ALECC mais auquel s'applique un autre accord commercial, il peut, à tout moment avant la date de clôture des soumissions publiées, communiquer avec l'autorité contractante pour demander une invitation. Une invitation lui sera envoyée à condition que :

- a. un accord commercial s'applique à leur besoin,
- b. le fournisseur pré-qualifié apparaît sur la liste de résultats de filtrage de recherche originale du système des services professionnels centralisés (SSPC) et
- c. si la demande de soumission n'entrave pas l'efficacité du processus d'achat.

Le Canada n'est pas tenu de prolonger la date de clôture des soumissions suite à une telle demande.

2.3 Période minimale pour l'envoi des soumissions

Selon les règles opérationnelles harmonisées, pour les marchés concurrentiels ne dépassant pas le seuil établi par l'ALECC, les soumissionnaires doivent avoir au moins cinq (5) jours civils pour soumettre une proposition. Pour les marchés dirigés (des contrats d'une valeur de moins de 25 000 \$, y compris les déplacements, les frais de subsistance, les modifications, toutes les taxes applicables, etc.), il appartient à *l'utilisateur d'un ministère fédéral* de déterminer le nombre minimum de jours.

2.4 Désignation des autorités contractantes

Un client qui a l'autorisation légale de passer des marchés peut choisir d'accorder des contrats dans le cadre du présent arrangement en matière d'approvisionnement dont la valeur est inférieure au seuil établi par l'ALECC (incluant les déplacements, les frais de subsistance, les modifications, toutes les taxes applicables, etc.).

Tous les autres termes et conditions demeurent inchangés

LA DEMANDE D'ARRANGEMENTS EN MATIÈRE D'APPROVISIONNEMENT E60ZT-180024/C EST SUPPRIMÉE EN ENTIER ET REMPLACÉE PAR LA DEMANDE D'ARRANGEMENTS EN MATIÈRE D'APPROVISIONNEMENT AVEC LA DATE LA PLUS RÉCENTE QUI SE RETROUVE DANS LA SECTION « PIÈCES JOINTES».